



SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Mariel Martin Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Maeva Aubertin Michèle Bugnet	Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
1 procuration	Ghislaine Eynard a donné pouvoir à Christelle Aubertin		
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner Anne-Laure d'Alauzier	

Délibération	02.12.02
Objet :	Recueil des tarifs 2026
Rapporteur	Mariel MARTIN
N° Acte	7.1.3

Dans le cadre de ses compétences, la commune propose plusieurs actions ou mises à disposition répondant à la réglementation en vigueur ou à la demande des usagers.

La facturation des prestations est effectuée sur la base de tarifs approuvés en Conseil municipal puisque seule l'assemblée délibérante dispose de la compétence pour fixer les tarifs communaux.

Il est proposé de renouveler les tarifs de l'année 2025, à l'identique pour l'exercice 2026. La seule évolution proposée dans ce document consiste en l'uniformisation du montant des cautions de location de salles pour l'ensemble des biens immobiliers.

Vu l'article L2144-3 du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver les tarifs figurant dans le recueil annexé à la présente délibération.
- D'acter la mise en œuvre de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 3 décembre 2025
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Le secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

